



ArcelorMittal

Rapport de
responsabilité
sociétale
France 2021



Avertissement

Ce document n'est pas un rapport social. Il permet néanmoins de donner aux parties prenantes une information pertinente au niveau national à l'aide de données de performances extra-financières des sites français, conformément aux méthodes de consolidation du groupe.

Sommaire

- I. L'ENGAGEMENT D'ARCELORMITTAL POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE
- II. PRESENTATION D'ARCELORMITTAL EN FRANCE
- III. LA GOUVERNANCE
 - 1. Ethique des affaires
 - 2. Droits de l'Homme
 - 3. Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements
 - 4. Identification et évaluation des risques
- IV. LES 6 THEMES DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 - 1. La santé, la sécurité
 - 2. L'environnement
 - 3. Le changement climatique
 - 4. Assurance clients et chaînes d'approvisionnement
 - 5. Un engagement social
 - 6. L'innovation



ArcelorMittal est un des leaders mondiaux de la production sidérurgique et minière présent dans 60 pays et disposant d'une présence industrielle dans 17 pays. Notre groupe est le principal fournisseur d'acier de qualité des grands marchés sidérurgiques, comme l'automobile, la construction, l'électroménager et l'emballage, s'appuyant sur son département de recherche et développement d'envergure mondiale et sur d'excellents réseaux de distribution.

Notre objectif est de contribuer à construire un monde meilleur avec des aciers plus intelligents. Des aciers fabriqués à l'aide de procédés innovants qui consomment moins d'énergie, émettent beaucoup moins de carbone et réduisent les coûts. Des aciers plus propres, plus résistants et réutilisables. Des aciers pour les véhicules électriques et les infrastructures d'énergies renouvelables, qui accompagneront la transformation des sociétés au cours de ce siècle.

I. L'ENGAGEMENT D'ARCELORMITTAL POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Les besoins de la société évoluent, et ArcelorMittal, en tant que producteur d'acier, continue de progresser. Les clients, les institutions publiques et l'ensemble des parties prenantes s'attendent à ce que les entreprises produisent non seulement des résultats tant qualitatifs que financiers, mais aussi qu'elles apportent une contribution plus durable à la société dans son ensemble. C'est pourquoi, pour être le producteur d'acier de l'avenir, ArcelorMittal s'engage à inventer des aciers plus performants pour un monde meilleur.

L'acier est au cœur des solutions bas carbone d'aujourd'hui et de demain. Recyclable à l'infini, l'acier contribue à la transition climatique, en proposant des solutions pour la mobilité (allègement des véhicules, véhicules électriques), la construction de bâtiments à faibles émissions de carbone, les énergies renouvelables telles que les éoliennes ou les fermes solaires, la conception d'emballages recyclables... Intégrer le développement durable dans la stratégie de l'entreprise est essentiel pour continuer à créer de la valeur pour les clients, les actionnaires et l'ensemble des parties prenantes.

La sécurité, la durabilité, la qualité et le leadership sont les valeurs fondamentales sur lesquelles ArcelorMittal s'appuie pour agir de manière responsable à l'égard de la santé, de

la sécurité et du bien-être de son personnel, de ses cotraitants et des communautés au sein desquelles il opère. Reconnu pour son engagement en faveur du développement durable, ArcelorMittal est depuis 2007 membre de l'indice FTSE4Good qui mesure la performance des entreprises répondant aux normes de responsabilité d'entreprises mondialement reconnues, ainsi que des indices Euronext Vigeo Europe 120 et STOXX® Global ESG Leaders. En outre, ArcelorMittal participe également depuis 2005 au CDP (Carbon Disclosure Project), organisme indépendant sans but lucratif qui invite les entreprises à mesurer et à rendre public leurs impacts sur l'environnement et les ressources naturelles. En 2021, notre groupe est noté B et est reconnu pour son engagement avec un classement A pour le « Supplier Engagement Leadership » le meilleur classement pour l'engagement dans le changement climatique, reconnaissant un réel leadership. En 2018, ArcelorMittal a soutenu les recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD, Task force on Climate-related Financial Disclosures), auxquelles le rapport 2019 sur l'action climatique constitue une réponse, et a signé le French Business Climate Pledge 2019, aux côtés d'une centaine d'autres grandes entreprises françaises. Notre groupe a rejoint également depuis 2003 le Pacte mondial

des Nations Unies qui identifie 10 principes clés définissant les valeurs d'entreprise à mettre en œuvre dans la conduite des affaires.

Dans le cadre de sa collaboration avec le SBTi, ArcelorMittal s'est aussi engagé en 2021 à publier une cible scientifique dans les deux prochaines années. La collaboration aidera le SBTi à développer une nouvelle méthodologie scientifique pour le secteur de l'acier.

Parallèlement, ArcelorMittal est à l'initiative, depuis 2019, avec d'autres acteurs sidérurgiques, de la création d'une nouvelle norme sectorielle de développement durable, ResponsibleSteel™, visant au respect de critères élevés dans les domaines social, environnemental et de gouvernance. Actuellement 10 sites du groupe ont été certifiés en Europe et au Brésil et deux filiales françaises, ArcelorMittal France et ArcelorMittal Méditerranée, ont obtenu leur certification en mai 2022 et la filiale polonaise en Octobre 2022. Cf. détails relatifs à cette norme dans la partie « Assurance clients et chaînes d'approvisionnement ».

Enfin, ArcelorMittal s'engage sur les objectifs de l'Accord de Paris :

- Réduire ses émissions de CO₂ de 35 % d'ici 2030 en Europe, référence 2018 sur les scopes 1 et 2 et de 25 % dans le monde,
- Et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

En Juillet 2021, le groupe a publié un deuxième Climate Action Report.

<https://corporate.arcelormittal.com/media/press-releases/arcelormittal-publishes-second-group-climate-action-report>

ArcelorMittal a ainsi défini sa responsabilité sociétale au travers de 6 thèmes :

- La santé, la sécurité et le bien-être au travail pour ses salariés
- Des produits pour des modèles de vie et des infrastructures plus durables

- Une utilisation responsable des ressources de l'air, de l'eau et des sols
- Une utilisation responsable de l'énergie pour un avenir bas-carbone
- Une chaîne d'approvisionnement fiable et efficace pour ses clients
- Un rôle actif auprès de ses communautés de vie et une contribution citoyenne partagée et valorisée.

L'ensemble des défis et des opportunités auxquels ArcelorMittal est confronté se retrouvent dans ces objectifs de développement durable reconnus comme fondamentaux pour le plan stratégique de l'entreprise à long terme.

Le groupe a mis en place une gouvernance de ces thèmes au travers d'un comité de développement durable qui assure un pilotage des enjeux du développement durable. Le comité de développement durable est composé de trois membres, dont deux sont indépendants. Les membres sont nommés par le conseil d'administration. La fonction principale du comité de développement durable est d'assister le conseil d'administration dans de nombreux domaines dont la rédaction d'un rapport sur le plan de développement durable inclus dans le rapport annuel d'ArcelorMittal.

ArcelorMittal a mis en place un processus d'identification et de gestion des risques, dans lequel les risques sont appréhendés et gérés par la hiérarchie. Une fonction « Risques » facilite les échanges et aide au suivi des plans d'action. Les risques critiques sont remontés à travers les lignes de reporting existantes, et les décisions à prendre sont corrélées aux autres décisions opérationnelles et stratégiques. Le Comité d'audit et de gestion des risques assiste le Conseil d'administration du groupe dans la surveillance des risques auxquels ArcelorMittal est exposé ainsi que dans le suivi et l'examen du cadre et du processus de gestion des risques. L'ensemble des facteurs de risque est décrit dans le rapport 20F, point 3D.



II. PRESENTATION D'ARCELOMITTAL EN FRANCE

ArcelorMittal en France, c'est 15 350 salariés, plus de 40 sites de production, trois sites de R&D, deux Digital Labs et un réseau de distribution et de centres de services

Les activités industrielles d'ArcelorMittal en France sont réparties selon les trois divisions d'ArcelorMittal Europe : Produits plats, Produits longs et Downstream Solutions, auxquelles s'ajoute la recherche et développement (R&D).



Les activités du segment Produits plats en France sont principalement représentées par deux entités : ArcelorMittal France pour la moitié nord de la France et ArcelorMittal Méditerranée pour le sud.

ArcelorMittal France compte un site administratif et commercial à Saint-Denis (93) et sept usines : Dunkerque (59), Mardyck (59), Desvres (62), Montataire (60), Florange (57), Mouzon (08) et Basse-Indre (44). Ces sites fournissent de l'acier à de nombreux secteurs industriels, tels que l'emballage, l'industrie générale, et surtout l'automobile. Les usines d'ArcelorMittal France sont stratégiquement implantées à proximité des grandes entreprises du secteur automobile européen. Six pays d'Europe (France, Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Espagne et Italie) représentent à eux seuls près des trois quarts des livraisons d'ArcelorMittal France. En 2021 et 2022, ArcelorMittal France a ouvert deux Digital Labs, à Dunkerque et à Florange.

ArcelorMittal Méditerranée compte deux sites dans le sud de la France : Fos-sur-Mer (13) et Saint-Chély-d'Apcher (48). Le site intégré de Fos-sur-Mer produit des aciers pour l'automobile, l'industrie, les tubes... Ces produits sont majoritairement expédiés dans les pays du bassin méditerranéen : Espagne, Italie, Grèce, Turquie et Maghreb. Le site de Saint-Chély-d'Apcher est spécialisé dans la production d'aciers électriques haut de gamme destinés au marché des véhicules électriques et hybrides et aux alternateurs pour la production d'énergie.

ArcelorMittal Tailored Blanks, avec une usine à Uckange (57), fournit à l'industrie automobile des flans soudés laser, une solution novatrice qui combine différentes nuances d'acier dans une seule tôle, pour diminuer le poids des véhicules tout en améliorant leur sécurité.

Dans le segment des Produits longs, l'usine de Gandrange (57) fabrique des tiges et barres en acier qui servent les clients des secteurs de l'automobile, de l'énergie et de la mécanique, et ArcelorMittal Wire Solutions produit des fils et des câbles.

ArcelorMittal Downstream Solutions rassemble des activités industrielles, des centres de services et des activités de distribution. Les activités industrielles présentes au sein de la division ArcelorMittal Downstream Solutions couvrent un large éventail de produits acier de spécialité : ArcelorMittal Industeel produit des tôles fortes, des plaques et des pièces forgées ; ArcelorMittal Construction fabrique des produits d'enveloppe du bâtiment en acier : planchers, parements de façade, panneaux sandwich et profils de bardage et de couverture ; et ArcelorMittal Tubular Products produit des tubes.

Les Centres de services (huit implantations en France) transforment l'acier pour livrer des produits et solutions sur mesure répondant aux besoins des clients du secteur automobile et d'autres industries. Enfin, avec 35 sites en France plus un site internet e-commerce e-steel.arcelormittal.com, les activités de Distribution se situent au plus près des clients (particuliers, artisans, PME et grandes entreprises) pour leur livrer des produits acier, inox et aluminium. Pour compléter cette gamme de produits, une activité de parachèvement des produits longs apporte des solutions sur mesure.

Près de la moitié des équipes de recherche et développement d'ArcelorMittal dans le monde sont implantées en France, avec trois sites principaux rassemblant plusieurs centres de recherche. À Maizières-lès-Metz (57), un centre de recherche Produits se consacre aux



nouveaux aciers destinés à l'automobile et à l'emballage, un centre Process à l'amélioration et au développement des procédés de fabrication, et un troisième aux produits longs (fils et barres). À Montataire (60), le centre de recherche est exclusivement consacré aux

solutions acier pour l'automobile. Enfin, le centre du Creusot (71) développe de nouveaux produits et apporte une expertise sur les plaques de spécialité destinées à des marchés exigeants.

III. LA GOUVERNANCE

La transparence dans la gouvernance des organisations est devenue autant une exigence sociale d'une garantie éthique dans le processus de prise de décision qu'un moyen de préserver les intérêts des différentes parties impliquées dans l'activité économique. De fait, la gouvernance d'entreprise est aujourd'hui aussi importante que la performance financière. Dans ce processus, il est essentiel de maintenir une relation intègre avec les parties prenantes, en répondant à leurs préoccupations de manière transparente. L'objectif est d'intégrer les principes de responsabilité d'entreprise dans la gestion de nos activités quotidiennes.

Conformément aux directives du Groupe, un vaste programme de politiques de conformité a été mis en place pour montrer la voie à suivre dans des domaines sensibles touchant à l'éthique des affaires et à la gouvernance d'entreprise. ArcelorMittal a adopté un mode de gouvernance d'entreprise axé sur une culture d'intégrité afin d'assurer la conformité et une gestion raisonnée des risques opérationnels. Faire preuve de responsabilité et de respect à l'égard de ses salariés et de l'ensemble des parties prenantes, écouter activement leurs préoccupations et y répondre forment une composante essentielle de l'entreprise.

1- Ethique des affaires

ArcelorMittal sensibilise l'ensemble de ses salariés aux principes de la responsabilité sociétale de l'entreprise et s'investit pour consolider une culture positive de l'intégrité. Cet engagement est incarné dans un Code de conduite des affaires et est soutenu par un cadre complet de politiques et de procédures notamment dans les domaines des droits de l'Homme, de la lutte contre la corruption et du délit d'initié. Ces documents reflètent les principes et concepts du Pacte mondial des

Nations Unies, des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et des objectifs de développement durable des Nations Unies. Cet engagement s'accompagne d'une formation régulière des salariés à des sessions de formation à une gouvernance responsable.

Conformité et Code de conduite des affaires

Le Code de conduite des affaires ArcelorMittal définit ce que signifie « agir avec intégrité » dans la pratique. Il s'applique à tous les administrateurs, dirigeants et employés d'ArcelorMittal dans le monde. Sur la base d'une matrice basée sur les fonctions de chacun, les salariés suivent tous les trois ans une formation leur permettant d'identifier les enjeux de conformité dans leurs activités quotidiennes ainsi que les domaines et les activités les plus à risque afin d'acquérir les bons réflexes. En 2021, 91,3 % des employés d'ArcelorMittal dans le monde ont suivi la formation sur le Code de conduite des affaires, 96 % ont suivi la formation anti-corruption.



2- Droits de l'Homme

ArcelorMittal a élaboré sa première politique sur les droits de l'homme en 2010 et l'a révisée régulièrement conformément aux Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme et à la loi britannique sur l'esclavage moderne. La politique actuelle du groupe a été approuvée par le Conseil d'administration en juin 2017. Elle s'inspire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies, de la Charte internationale des droits de l'Homme, des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail et du Pacte mondial des Nations Unies. Elle vise également à contribuer aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et notamment à l'ODD 8 « Travail décent et croissance économique » qui inclut l'objectif 8.7 sur l'éradication de l'esclavage moderne. Cette politique comprend des engagements envers les travailleurs, les collectivités locales et les partenaires commerciaux et couvre la santé et la sécurité, les droits des travailleurs et les droits des peuples autochtones. Conformément à ces engagements, la sécurité, la priorité absolue du groupe, représente 10 % du régime d'incitations financières pour le CEO office.

Le groupe exige que tous les employés concernés suivent une formation sur les droits de l'Homme tous les trois ans. En 2021, 95 % des employés d'ArcelorMittal dans le monde ont suivi la formation sur les droits de l'homme. En ce qui concerne les fournisseurs, ArcelorMittal a opté pour une politique Achats globalisée, à savoir un référencement par grandes zones géographiques, voire mondial. Le risque le plus important pour les droits humains a été identifié au niveau des matières premières. Depuis 2011, le Code d'approvisionnement responsable d'ArcelorMittal établit des normes minimales pour les fournisseurs et décrit comment le groupe collaborera avec eux pour les atteindre.

Chaque année, une évaluation des principaux fournisseurs stratégiques est réalisée au regard de ce Code : en 2021, 255 fournisseurs ont été audités au niveau mondial. Le groupe continue d'améliorer son processus d'approvisionnement afin de mieux s'aligner sur la future législation européenne en matière de diligence raisonnable qui devrait être adoptée en 2022. Au cours des dernières années, un travail important a été réalisé sur la cartographie des risques sociaux et environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement des matières premières, avec une analyse par fournisseur, par pays et par matière. Cette démarche est complexe, compte tenu de l'intrication de la chaîne d'approvisionnement.

3- Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements

Les employés et les autres parties prenantes peuvent signaler toute violation des politiques et procédures de l'entreprise, que ce soit dans le domaine des affaires, de l'anti-corruption, de l'environnement ou des droits de l'Homme. Ce signalement se réalise à travers un service de signalement confidentiel hébergé sur le site web corporate www.arcelormittal.com. Des lignes téléphoniques confidentielles ad hoc sont également activées. Par ces systèmes, en 2021 le service d'audit interne du groupe a reçu au niveau mondial 169 plaintes relatives à des allégations de fraude. Toutes les allégations ont fait l'objet d'une enquête en bonne et due forme par le Département Global Assurance. A la suite de l'examen par le Comité de vérification et de gestion des risques, aucune de ces plaintes n'a été jugée sensible. En France, des mesures ont été prises au niveau de chacune des filiales françaises afin de mettre ce dispositif en conformité avec la loi Sapin 2 (n° 2016-1691 du 09/12/2016).

Liste des Politiques et Codes en vigueur dans l'ensemble des filiales du groupe , information accessible sur le site ArcelorMittal France.

- Health and Safety policy (politique Santé Sécurité)
- Human rights policy (politique des droits de l'Homme)
- Environmental policy (politique environnementale)
- Code of Business Conduct (code de conduite des affaires)
- Anti-corruption procedure (procédure anti-corruption)
- Anti-fraud policy (politique anti-fraude)
- Code for responsible sourcing (code pour un approvisionnement responsable)
- Guide to responsible sourcing (guide pour un approvisionnement responsable)

Pour les salariés français, les formations suivantes sont disponibles en français :

- Code de conduite des affaires
- Anti-corruption
- Droits de l'Homme
- Systèmes d'alerte

Le groupe surveille en permanence les meilleures pratiques reconnues au niveau mondial et améliore ses normes et procédures de gouvernance d'entreprise en conséquence.

4- Identification et évaluation des risques

La méthode de gestion des risques du groupe est appliquée aux domaines visés par la loi française sur le devoir de vigilance, à savoir : les droits humains et les libertés fondamentales, la santé, la sûreté et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement. Des actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves sont mises en œuvre à travers les différents dispositifs mis à disposition des filiales par le groupe pour leur activité en France.



IV. LES SIX THEMES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Les objectifs de développement durable adoptés par ArcelorMittal résument de manière globale comment relever le défi d'un avenir plus

sûr en couvrant l'ensemble de nos activités et de notre environnement.

1- La santé, la sécurité

Sécurité

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2021	Données France 2020	Données France 2019
Sécurité	Taux de fréquence d'accidents de travail avec arrêt	2,29	1,69	1,48
	Nombre d'accidents mortels	1	0	1

L'amélioration de la sécurité, et en particulier de la prévention des accidents mortels, est une priorité absolue pour ArcelorMittal. C'est pourquoi ArcelorMittal s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche visant l'objectif zéro : aucun accident mortel et aucune blessure grave. En 2021, malheureusement un accident mortel d'un agent d'une entreprise extérieure a été enregistré sur le site de Contrisson, percuté par un véhicule. On enregistre également une hausse du taux de fréquence des accidents avec arrêts, ce qui a conduit le management à mener des campagnes de sensibilisation ciblées.

La sécurité est l'un des six thèmes de « Développement durable » supervisé au niveau du groupe par le Comité de nominations, de rémunérations, de la gouvernance d'entreprise et du Développement durable du Conseil d'administration.

Elle fait partie intégrante des valeurs du groupe.

ArcelorMittal s'investit pour que chaque heure travaillée sur les sites le soit en toute sécurité, pour l'ensemble des personnes opérant dans ses installations, salariés comme sous-traitants. Le groupe s'engage sur le long terme pour maîtriser les risques et réduire l'occurrence de faits accidentels. Dans ce cadre, tous les

sites industriels d'ArcelorMittal en France métropolitaine sont certifiés OHSAS 18001 (Management de la sécurité au travail) et de nombreuses actions de formation et de prévention sont menées au quotidien.

Des programmes de formation à la sécurité ont été développés tant pour l'encadrement que pour les équipes et sont déployés régulièrement sur l'ensemble des sites.

Chaque année, des actions sont menées afin de renforcer notre politique de vigilance. Ainsi les « journées Santé Sécurité », actions menées sur l'ensemble des sites français et mondiaux du groupe, visent à créer une culture de vigilance partagée, dans laquelle les risques et les dangers sont identifiés et compris de tous. Les pratiques exemplaires sont mutualisées et de nouvelles mesures sont prises aux différents niveaux de l'organisation. De même, après chaque accident, une analyse (arbre des causes) est faite et donne lieu à un REX (retour d'expérience).

L'éradication des risques en matière de sécurité est une priorité pour le groupe au niveau mondial, qui a indexé une partie de la rémunération variable des managers sur le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt.

Les 10 règles d'or de la sécurité, à respecter par tous, salariés d'ArcelorMittal et d'entreprises extérieures, en tout temps et en tous lieux, sont largement diffusés à travers des campagnes d'information, par voie d'affichage, par intranet et par la distribution de brochures explicatives détaillées.

N° 1 : Je suis en bonne condition pour prendre mon travail

N° 2 : J'utilise tous les moyens de protection et de prévention contre les chutes dès que c'est nécessaire

N° 3 : Je respecte les procédures de consignation/verrouillage lorsque je travaille sur un équipement

N° 4 : Je respecte les procédures sur les espaces confinés avant d'y pénétrer ainsi que pendant toute la durée du travail

N° 5 : Je respecte en permanence toutes les règles concernant la manutention et je ne me tiens jamais sous une charge

N° 6 : Je respecte toutes les règles de circulation

N° 7 : Je laisse la priorité au rail et je reste éloigné des zones dangereuses

N° 8 : Je respecte les règles concernant l'accès et le travail dans les zones à risque gaz

N° 9 : Je ne désactive pas les dispositifs de sécurité

N° 10 : Je respecte toutes les règles de base Santé et sécurité, les standards, la signalétique et je porte les équipements de protection individuelle adaptés

Santé

L'épidémie de COVID-19 a fortement impacté la vie des Français depuis deux ans. Les sites français d'ArcelorMittal se sont adaptés à la situation afin de respecter les recommandations gouvernementales et les préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé, en étroite collaboration avec la médecine du travail.

Depuis, le télétravail pour tous les postes qui le permettent a été généralisé au travers d'accords de télétravail choisis. Pour les sites de production et de transformation, où la présence humaine est nécessaire, l'organisation du travail a été repensée. Les schémas de circulation ont été revus afin de permettre le respect des règles de distanciation sociale ; le personnel a été fourni en équipements de protection (masques, visières, gel hydroalcoolique, ...) selon les besoins. Des formations obligatoires COVID-19 ont également été mises en ligne et actualisées au gré d'une meilleure connaissance du virus et des conditions de transmission. Les salariés en télétravail ont été régulièrement suivis et informés par de nombreuses fiches

« Santé » afin de leur permettre de gérer au mieux ces nouvelles conditions de travail.

Certaines mesures ont perduré, par exemple la cellule de crise COVID instituée au sein d'ArcelorMittal France dès le mois de mars 2020 qui a travaillé à prévenir le risque d'isolement : les managers ont été incités à appeler les salariés régulièrement pour maintenir le contact et éviter l'isolement, pour leur témoigner leur soutien, les encourager, les remercier et les écouter. Un rendez-vous hebdomadaire de prévention des risques psychosociaux, baptisé « Prenez soin de vous », a été créé afin de présenter des outils, méthodes et exercices de relaxation sélectionnés par une sophrologue et une praticienne en relaxation.

Ces mesures sont régulièrement réactivées et adaptées en fonction des préconisations gouvernementales.

Malgré l'épidémie COVID 19 mieux maîtrisée en 2021, le taux d'absentéisme de l'année 2021 reflète l'impact de la pandémie sur la population française, et par conséquent sur nos salariés.



Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2021	Données France 2020	Données France 2019
Santé	Taux d'absentéisme (en %)	5,43	4,90	4,40

Par ailleurs, indépendamment de la crise sanitaire Covid-19, les collaborateurs d'ArcelorMittal en France peuvent régulièrement faire face à des risques pour leur santé : exposition au bruit, port de charges lourdes, utilisation de produits chimiques, rythmes de travail, risques psychosociaux... ArcelorMittal s'investit quotidiennement pour réduire ces risques au sein de ses différentes entités et fournir aux collaborateurs du matériel et des équipements de protection adéquats et des conditions adaptées à la santé de ses salariés.

Un plan santé 2021-2025 a été déployé au sein d'AM France avec 4 axes de travail.

1. Poursuivre la mise en place de la gouvernance Santé au Travail au sein de QS3E
2. Déployer les orientations Santé 2021-2025 (suite du Plan Santé 2016-2020)
 - Pérenniser les démarches déjà engagées comme la prévention des RPS et addictions, sommeil.
 - Mettre en place ne démarche de prévention du stress post-traumatique
 - Améliorer nos outils de traçabilité des expositions
 - Mettre en œuvre la prévention du risque cardiovasculaire
 - Prévenir le risque de lombalgies sur nos sites
3. Développer la prise en compte de la Santé au travail dans les départements/sites
4. Digitaliser les Services Santé au Travail

Nous protégeons la santé et le bien-être de notre main-d'œuvre et de nos communautés, et nous visons à réduire les maladies professionnelles. Nous menons une série d'initiatives sur l'ensemble de nos sites pour minimiser l'exposition potentiellement dangereuse des travailleurs aux conditions thermiques et aux produits chimiques, et pour prévenir les problèmes de santé. Nous cherchons également à améliorer la santé générale, physique et psychologique, de nos employés et à encourager des modes de vie sains, notamment via des campagnes d'information et de prévention sur le tabagisme (participation à l'initiative « Un mois sans tabac »), la consommation d'alcool et de drogues.

Dans le cadre du Plan Santé 2020 spécifique à AM France et notamment du plan de prévention des risques psycho-sociaux, un service d'écoute et d'aide psychologique est accessible gratuitement par téléphone depuis un téléphone fixe ou mobile. Il assure une mise en relation directe 24h/24 et 7j/7 avec un(e) psychologue, en tout anonymat et en toute confidentialité pour un accompagnement personnalisé. Une campagne d'affichage et la distribution de livrets d'information à l'ensemble du personnel ont permis de sensibiliser l'ensemble des salariés à ce dispositif. Cette mesure a été adoptée par la plupart des sites du groupe en France et reste à la disposition des salariés.

2- L'environnement

Collectivement, nous devons utiliser efficacement les ressources et encourager un changement de tendance non seulement dans les procédés de production, mais aussi en tant que société et en tant qu'individus, qui contribuons à la lutte contre le changement climatique. Le monde s'adapte au nouveau paradigme d'économie circulaire qui vise à passer d'une société linéaire (produire, utiliser et jeter) à un modèle dans lequel les déchets deviennent de nouveaux produits qui font de leur durée de vie un cycle sans fin, en imitant le fonctionnement même de la nature. Une entreprise est dite écoresponsable lorsqu'elle met en place de façon globale des mesures ayant pour but de limiter son empreinte écologique et son impact sur l'environnement. Être une entreprise écoresponsable n'implique pas nécessairement une réorganisation totale de l'entreprise ; cela peut également se traduire par une sensibilisation des salariés, notamment au travers des accords d'intéressement avec des critères basés sur les performances environnementales.

En France, comme dans d'autres pays, nous nous sommes dotés d'un système de gestion environnementale conforme aux critères fixés par la norme internationale ISO 14001. Ce système de management environnemental nous oblige à piloter notre gestion environnementale de façon structurée, en commençant par l'identification des aspects environnementaux importants auxquels nous devons prêter attention. Chaque année, le système de management environnemental est soumis à un audit par une organisation externe indépendante qui détermine si nous continuons à respecter toutes les normes et à améliorer notre gestion environnementale. Le certificat ISO 14001 garantit à toutes les parties prenantes, telles les riverains, les entreprises environnantes, les gouvernements,

les fournisseurs et les clients, la mise en œuvre d'un système de gestion permettant de garantir la prise en compte des enjeux environnementaux.

L'acier, un matériau facilement recyclable

La disponibilité des produits acier en fin de vie est bien inférieure à la demande et, bien que leur grande majorité soit utilisée, ils ne suffisent qu'à environ un tiers des besoins mondiaux en acier.

L'acier fabriqué à partir de minerai de fer (acier primaire) doit être produit pour répondre à la demande d'aujourd'hui, mais chaque tonne d'acier nouveau doit également être considérée comme un investissement dans les stocks d'acier à recycler de demain. L'empreinte carbone d'une tonne d'acier doit donc être évaluée sur le cycle de vie complet du produit, qu'il soit issu du procédé primaire (fonte) ou du procédé secondaire (acier à recycler). En effet, on ne peut pas avoir d'acier recyclé sans acier primaire. Le recyclage de l'acier est peut-être l'exemple le plus établi de l'économie circulaire. Aujourd'hui, dans le monde, 85 % des produits sidérurgiques en fin de vie sont recyclés pour produire de nouveaux aciers. Les spécificités de l'acier facilitent sa séparation des autres matériaux, entre autres par le tri magnétique, et lui permettent de conserver ses propriétés d'origine.

La disponibilité d'acier à recycler sur le marché dépend du contexte économique et de la durée de vie des produits en acier. L'acier à recycler devient un élément de plus en plus incontournable dans la fabrication de l'acier et il est nécessaire de renforcer la définition précise de ses caractéristiques, et plus précisément de sa teneur en fer.



L'utilisation d'acier à recycler (acier usagé) dans le procédé sidérurgique réduit les émissions de CO₂, mais compte tenu des limites de disponibilité, le défi d'aujourd'hui est d'utiliser toutes les formes d'acier usagé de la manière la plus efficace. Par exemple, utiliser l'acier usagé localement pour éviter les émissions issues du transport, et réduire parallèlement les exportations à destination de pays moins vertueux sur le plan environnemental.

La majeure partie de la production d'acier d'ArcelorMittal en France se fait par la filière fonte, issue de hauts-fourneaux, présente à Dunkerque et à Fos-sur-Mer. Cette filière consomme du minerai de fer et du charbon ainsi qu'une fraction d'acier usagé, à hauteur de 1,73 millions de tonnes d'acier usagé pour une production d'acier liquide de 9,4 millions de tonnes en 2021. Dans le cadre de la feuille de route de décarbonation d'ArcelorMittal en France, les projets de recyclabilité de l'acier sur les sites de Dunkerque et de Fos-sur-Mer tendent à augmenter largement la part d'acier usagé.

La seconde filière sidérurgique, la filière électrique, utilise principalement de l'acier à recycler pour une production d'acier de 118 000 tonnes en 2021. Les aciéries électriques françaises du groupe se situent au Creusot en Saône-et-Loire et à Châteauneuf dans la Loire (ArcelorMittal Industeel).

En France, ArcelorMittal produit essentiellement des aciers plats dont la teneur en métaux résiduels doit être très basse. Une amélioration du tri doit permettre une augmentation du taux d'aciers usagés dans ce processus. Pour favoriser ces progrès de recyclage de l'acier, ArcelorMittal mène des actions de long terme sur l'analyse du cycle de vie des produits acier et leur préparation au recyclage. Ainsi, en tant qu'acteur de la valorisation des emballages ménagers, ArcelorMittal a publié un guide de recommandations pour l'amélioration du tri des emballages en acier dans le cadre de la modernisation des centres de tri, cofinancé par l'ADEME et CITEO.

La collecte des déchets ménagers est réglementée en France par filière et ArcelorMittal représente un des acteurs majeurs du recyclage, avec un engagement de reprise totale des matières triées, ce qui lui permet de se positionner comme premier repreneur dans la collecte sélective et comme premier recycleur. L'augmentation du taux de recyclage de l'acier post-consommation est un des axes de la feuille de route de décarbonation des sites en France.

En améliorant l'utilisation de l'acier à recycler de cette façon, nous ouvrons la voie à une économie circulaire plus efficace, dans laquelle toutes les qualités d'acier à recycler sont utilisées de façon efficiente.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2021	Données France 2020	Données France 2019
Recyclage d'acier	Consommation d'acier usagé en milliers de tonnes	1 730	1 515	1 934
	% d'acier usagé utilisé par tonne d'acier dans la filière fonte	14,2	19,1	18,9
	Tonnes de CO2 évitées par le recyclage de l'acier (en milliers de tonnes)	1 748	1 969	2 514

La consommation d'acier usagé en 2020 a chuté du fait de la baisse des volumes de production pendant la crise Covid 19. Les indicateurs en 2021 sont la conséquence de la reprise de la production après la crise Covid 19 qui n'a pas permis de retrouver un ratio de production de fonte/acier satisfaisant et une fiabilisation des outils de production optimale sur l'ensemble de l'année ; ce qui a entravé l'achat d'acier usagé externe.

Exemple d'investissement d'ArcelorMittal dans la production d'acier bas carbone à Fos-sur-Mer



Bruno Le Maire en visite sur le site ArcelorMittal de Fos-sur-Mer le 26 mars 2021

En mars 2021, le groupe a annoncé investir 63 millions d'euros à Fos-sur-Mer pour mieux récupérer et recycler les ferrailles usagées dans son process, et en février 2022 le groupe a annoncé aussi le projet d'investir dans un four électrique à arc sur le site de Fos-sur-Mer pour augmenter la production d'acier usagé. La mise en service du four électrique est prévue en 2027/2028





Agir pour une meilleure gestion et valorisation des déchets et résidus

La fabrication d'acier, comme toute activité industrielle, génère des résidus de production de natures diverses.

Nous œuvrons à transformer toutes les substances produites et utilisées lors de la production d'acier en produits qui peuvent également servir comme matière première -co-produits- dans d'autres industries ou être utilisés de façon judicieuse.

Laitiers sidérurgiques

Les laitiers et scories liquides, qui se forment à haute température lors du processus de production, constituent une source importante de sous-produits. A proximité des hauts-fourneaux de Dunkerque et de Fos-sur-Mer, Ecocem France, détenue à 49 % par ArcelorMittal France, exploite deux unités de granulation des laitiers de haut-fourneau :

le laitier moulu qui en résulte est utilisé comme matériau de construction. Ce procédé permet de diminuer significativement le prélèvement de ressources naturelles par rapport à l'utilisation de ciment classique et a une empreinte carbone beaucoup plus faible que celle des cimenteries traditionnelles.

Des laitiers se forment également dans l'aciérie, appelés laitiers de convertisseur. Une fois débarrassés des résidus d'acier, ils sont criblés en granulats de différentes tailles afin de les transformer en produits finis commercialisables. Les laitiers d'aciérie peuvent être utilisés pour le renforcement durable de parkings, de routes, chemins et allées par exemple. Les plus grosses fractions (40 mm et plus) constituent une alternative à part entière au gravier concassé. Ainsi à Dunkerque, depuis 2019, ce laitier a été utilisé pour la construction de buttes paysagères destinées à protéger les riverains des retombées de poussières émanant des activités portuaires. Une partie de la fraction plus fine (inférieure à 10 mm) est recyclée dans le haut-fourneau.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2021	Données France 2020	Données France 2019
	Résidus de production et co-produits totaux (en millier de tonnes)	4577	4628	5 642
Résidus et déchets	% de valorisation des résidus de production	106 ⁽¹⁾	105 ⁽¹⁾	99,1
	% de résidus envoyés en centres de traitement ou d'enfouissement	2,9	2,2	2,3

(1) Le pourcentage élevé de résidus valorisés en interne en 2020 et 2021 s'explique par la valorisation de résidus stockés lors des exercices précédents.

Les gaz

Le gaz de cokerie, le gaz de haut-fourneau et le gaz de convertisseur ont des propriétés énergétiques qui nous permettent de les utiliser comme combustibles dans nos propres procédés de production en remplacement du gaz naturel. La partie que nous ne pouvons pas utiliser est convertie en électricité. Ainsi, sur le site de Dunkerque, les gaz sidérurgiques sont envoyés vers la centrale énergétique du site, gérée par un opérateur externe, où ils génèrent de l'électricité, dont le volume de production est supérieur aux besoins du site.

Agir pour réduire le prélèvement des sols

La croissance démographique mondiale exerce une forte pression sur les ressources naturelles de la planète qui sont essentielles pour notre entreprise. À très long terme, la demande mondiale d'acier va probablement se stabiliser, et il sera possible de fabriquer presque tous les produits d'acier dont nous avons besoin de façon entièrement circulaire en utilisant de l'électricité propre et en tirant parti de la recyclabilité inégalée de l'acier. Toutefois, étant donné qu'une bonne partie de l'infrastructure future dont nous avons besoin reste à construire et que de grandes régions du monde en développement continuent de connaître une croissance économique rapide, la demande d'acier neuf augmentera encore pendant de nombreuses années, les besoins en acier primaire étant estimés à plus de 50% de la consommation totale d'acier à l'horizon 2050. Pour le seul continent européen, la disponibilité d'acier à recycler ne permet pas, à ce jour, de couvrir les besoins en acier, mais les nouvelles technologies déjà mises en œuvre permettent de réduire le recours aux ressources primaires.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2021	Données France 2020	Données France 2019
Consommation de matières premières	Consommation de minerai de fer (vrac et pellets) en milliers de tonnes	14 137	10 286	13 161
	Consommation de charbon en milliers de tonnes	5822	4974	6 919
	Production d'acier liquide (en millions de tonnes)	9,4	7,9	10,2



Agir pour un usage raisonné de l'eau

Le processus de production d'acier nécessite d'énormes quantités d'eau utilisée comme eau de refroidissement et eau de processus ainsi que pour des applications liées aux techniques

environnementales. Le recyclage de l'eau ou le fonctionnement en circuit fermé, utilisé par certains sites français, permettent de limiter les prélèvements.

Le rôle de l'eau dans notre procédé de production :

- **Eau de refroidissement**

Comme notre procédé de production génère des températures élevées, nous devons veiller à refroidir les installations. Ainsi, nous refroidissons par exemple les moteurs des usines d'agglomération, le blindage des hauts-fourneaux, le convertisseur de l'aciérie et les cages de laminage du laminoir à chaud.

- **Eau de procédé**

L'eau de procédé est utilisée lors du procédé même de production, par exemple pour éteindre le coke, pour granuler les laitiers de haut-fourneau, pour éliminer la fine couche d'oxyde des brames dans le laminoir à chaud ou pour la transformer en vapeur.

- **Applications environnementales**

L'eau est également utilisée dans la lutte contre les poussières (pour l'aspersion des pistes non asphaltées par temps sec et les installations d'arrosage sur les grues portuaires lors du déchargement de matières premières sensibles à la pulvérisation) ainsi que dans les laveurs de gaz des hauts-fourneaux et d'aciérie.

Quant aux matières en suspension (MES) dans l'eau, différentes méthodes sont utilisées pour limiter l'impact de l'activité, allant de la collecte des eaux de ruissellement dans les parcs d'acier à recycler aux traitements des produits chimiques, graisses et solvants utilisés lors de la fabrication de l'acier.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2021	Données France 2020	Données France 2019
Eau	Prélèvements d'eau (en m ³ par tonne d'acier liquide produite)	4,70	5,38 ⁽¹⁾	4,96
	Consommation nette en eau par tonne d'acier liquide produite (en m ³)	1,86	2,21	2,27

(1) L'augmentation du prélèvement d'eau par tonne d'acier liquide en 2020 s'explique principalement par une utilisation du convertisseur à oxygène non proportionnelle à la production totale d'acier liquide.

Agir pour limiter l'impact de nos activités sur la qualité de l'air

La fabrication de l'acier peut générer notamment des poussières, du dioxyde de soufre (SO₂), des oxydes d'azote (NOx) et des composés organiques volatils (COV). Depuis 2015, ArcelorMittal a mis en place de nombreuses initiatives sur les sites afin d'améliorer en continu les performances environnementales.

En 2020, le site de Fos-sur-Mer a annoncé un nouvel investissement de 20 millions d'euros dans un système de filtration innovant permettant de réduire de 40 % les émissions de poussières de l'agglomération et d'anticiper les futures normes environnementales. Le nouveau filtre a été mis en service en 2022.

Cette nouvelle installation permettra de réduire de 15 % les émissions de poussières à l'échelle du site de Fos-sur-Mer (poussières canalisées). L'ensemble des poussières collectées seront recyclées dans le processus d'agglomération. Cet investissement de 20 millions d'euros s'inscrit dans un plan global prévisionnel de 100 millions d'euros sur 10 ans sur le site de Fos-sur-Mer, visant à améliorer la qualité de l'air et réduire l'impact environnemental de 30 % supplémentaires. Les investissements déjà réalisés sur le site donnent des résultats très significatifs avec deux fois moins d'émissions de poussières et de dioxydes de soufre qu'il y a 10 ans et 70 % de dioxines en moins.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2021	Données France 2020	Données France 2019
Air	SO ₂ – Emissions de dioxydes de soufre (en kg par tonne d'acier brut produite)	1,00	1,12	1,17
	NOx – Emissions d'oxydes d'azote (en kg par tonne d'acier brut produite)	1,09	1,07	0,91
	Poussières générées (en kg par tonne d'acier brut produite)	0,25 ⁽¹⁾	0,19	0,20

(1) L'investissement ODAS décidé en 2019 pour le site de Fos sur mer devait se traduire par une réduction des poussières générées en 2023



3- Le changement climatique

La production d'acier est naturellement énergivore et représente environ 7 à 9 % des émissions mondiales de carbone. L'industrie sidérurgique est donc confrontée à un défi : elle doit continuer à répondre aux besoins mondiaux de l'acier tout en réduisant sensiblement ses propres émissions pour répondre aux ambitions de l'Accord de Paris. ArcelorMittal s'est engagé à contribuer à l'atteinte des objectifs de cet Accord ainsi qu'aux objectifs du Green Deal de l'Union européenne, et a pour objectif de réduire ses émissions de CO₂ en Europe de 35 % d'ici 2030 par rapport à 2018, en ligne avec son ambition d'être neutre en carbone au niveau mondial d'ici 2050 (voir Climate Action Report 2). La France, avec ses sites de Dunkerque et de Fos-sur-Mer, est en pointe sur l'expérimentation de nouvelles technologies de décarbonation.

En développant une stratégie d'innovation et de numérisation globale de l'entreprise, le groupe tend à réaliser de nouveaux gains en matière d'efficacité énergétique et à réduire ses déchets tout en allégeant la teneur en carbone de ses produits.

Nos aciers ont également la capacité de permettre à d'autres secteurs industriels de réduire leurs émissions de carbone et participent à la transition climatique (allègement des véhicules, aciers dédiés aux moteurs électriques, aciers pour éoliennes ou pour panneaux solaires, etc.).

Le groupe est à l'avant-garde des technologies révolutionnaires pour la production d'acier à faibles émissions, et un certain nombre d'initiatives en matière d'économie circulaire et de décarbonation sont déjà mises en œuvre sur nos sites. On peut citer le recyclage de l'acier, les systèmes de récupération de chaleur, la valorisation des co-produits. Cependant, les véritables évolutions viendront des projets en rupture technologique.

Dans son Climate Action Report 2, publié le 27 juillet 2021, ArcelorMittal précise les voies technologiques engagées par le groupe en matière de décarbonation.

Développer le recyclage d'acier pour réduire le CO₂

En récupérant l'acier usagé, qui est un matériau recyclable à l'infini, ArcelorMittal peut le refondre dans son processus de production. Cela permet d'utiliser moins de matières premières telles que le fer et le charbon, et donc d'émettre moins de CO₂.

Passer au DRI hydrogène, pour produire de l'acier sans charbon

La technologie de la réduction directe du fer ou direct reduction of iron (DRI) offre un potentiel élevé de réduction des émissions de CO₂. ArcelorMittal a des projets de DRI en France mais aussi en Allemagne, en Belgique, en Espagne et au Canada.

Capter le CO₂ résiduel pour le stocker ou le réutiliser

Le développement du recyclage d'acier et le passage au DRI à hydrogène permettra à ArcelorMittal de réduire de 80 à 90 % ses émissions de CO₂. Pour éliminer les 10 à 20 % résiduels et atteindre son objectif de neutralité carbone, ArcelorMittal développe des solutions de captage du CO₂ suivies de séquestration ou de réutilisation.

Au-delà du défi technologique, le plus grand obstacle réside dans les coûts considérablement plus élevés qui ne peuvent être supportés par la seule rentabilité de l'industrie. C'est

pourquoi l'intervention des pouvoirs publics est essentielle, à la fois pour donner accès au financement et pour assurer des règles du jeu équitables au niveau international. A ce titre, l'état s'est engagé à soutenir les projets de decarbonation d'ArcelorMittal en France, notamment lors de l'annonce du premier ministre Jean Castex le 4 février 2022 à Dunkerque. Pour que cette politique européenne ait un impact global, elle doit en effet empêcher les entreprises qui ont amélioré leur empreinte carbone d'être défavorisées au profit de celles d'autres régions du monde qui n'ont pas les mêmes contraintes environnementales. Il s'agit d'un risque réel pour l'industrie sidérurgique européenne, et c'est pourquoi un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Europe, adapté au secteur de l'acier, en complément des mesures actuelles de fuites de carbone, pourrait y contribuer.

A. Le DRI à hydrogène

ArcelorMittal étudie actuellement la mise en œuvre d'une solution innovante pour produire de l'acier à faible teneur en carbone à Dunkerque. Le projet vise à combiner une usine de réduction directe (DRI pour « direct reduction of iron » en anglais) du minerai de fer avec des fours électriques pour produire 2 millions de tonnes d'acier liquide par an. Le projet vise l'utilisation d'hydrogène à faible teneur en carbone et permettrait de réaliser des économies de CO₂ de l'ordre de 4,6 millions de tonnes par an. Ce projet est examiné dans le cadre des lignes directrices d'aides d'Etat.

Les procédés de fabrication de l'acier

La réduction des émissions de CO₂ s'articule autour de deux grandes voies technologiques :

- La voie DRI Innovante, s'appuyant fortement sur l'utilisation d'hydrogène ;
- La voie Smart Carbon, s'appuyant sur la bio-énergie ainsi que le captage et le stockage ou la réutilisation du carbone des combustibles fossiles, l'hydrogène pouvant aussi être utilisé.

L'hydrogène joue un rôle important dans la stratégie de décarbonation du groupe. ArcelorMittal Europe développe une série de projets à l'échelle industrielle utilisant l'hydrogène dans la fabrication de l'acier.

Si ce projet se concrétise, sa mise en service pourrait se faire d'ici 2026.

Ceci est une première étape vers la création d'un écosystème à la pointe des solutions d'usage d'hydrogène bas carbone et de captage de CO₂ qui seront une source de compétitivité et d'attractivité pour les différents acteurs du bassin industriel et portuaire de Dunkerque.



B. Injection de gaz dans les hauts-fourneaux

Cette technologie serait développée sur les sites de Dunkerque et de Fos-sur-Mer. Elle consiste en la construction d'une nouvelle installation d'injection de gaz naturel, voire d'hydrogène, en parallèle de l'injection de charbon pulvérisé dans la partie basse du haut-fourneau. Le gaz naturel injecté contribuera à réduire les consommations de coke et de charbon d'injection dans un des hauts-fourneaux de Dunkerque et dans les deux hauts-fourneaux HF de Fos-sur-Mer à terme. Ces projets n'ont pas d'impact sur la capacité de production, ni sur la qualité de la fonte produite. Ces projets n'ont pas encore démarré, plus propices à un contexte énergétique plus apaisé.

C. La capture du carbone

A Dunkerque, le projet pilote dénommé 3D vise à capter les émissions de CO₂ à hauteur de 0,5 tonne métrique de CO₂ par heure pour son transport et son utilisation ou son stockage. Le procédé utilise la chaleur à basse température disponible à travers l'usine pour séparer le CO₂ des autres gaz résiduels du haut-fourneau afin de créer un flux de CO₂ pur à basse pression adapté à la réutilisation interne ou au transport pour stockage. Ce processus pourrait réduire considérablement les coûts de captage du CO₂ par rapport à d'autres technologies. Une infrastructure régionale bénéficiant à l'ensemble des entreprises industrielles locales est nécessaire afin d'optimiser l'utilisation et l'efficacité de la solution. La date prévue d'achèvement de ce projet est 2023. Les premiers modules du démonstrateur de capture de CO₂ ont été montés sur le site ArcelorMittal de Dunkerque en Janvier 2022.



Le pilote 3D de capture du CO₂ en construction sur le site ArcelorMittal de Dunkerque en décembre 2021

Cette technologie de captage du carbone sera nécessaire pour atteindre la neutralité carbone en traitant le CO₂ résiduel qu'il n'aura pas été possible d'éviter d'émettre, mais son déploiement dépendra fortement du développement des infrastructures de transport et de stockage du CO₂ dans les régions où nous exerçons nos activités, ainsi qu'au développement des technologies de réutilisation du CO₂ (CCU).

Le 3 février 2022, ArcelorMittal a annoncé des investissements significatifs pour la décarbonation des sites français.

ArcelorMittal accélère sa décarbonation avec des investissements de 1,7 milliard d'euros en France, soutenus par l'Etat

En visite demain sur le site ArcelorMittal de Dunkerque, Jean Castex, Premier Ministre, Barbara Pompili, Ministre de la Transition écologique, et Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée à l'Industrie, seront accueillis par Eric Niedziela, Président d'ArcelorMittal France et Vice-Président Action Climat ArcelorMittal Europe, Matthieu Jehl, Directeur général d'ArcelorMittal France, et Bruno Ribo, Directeur général d'ArcelorMittal Méditerranée, en présence d'Yves Koeberlé, Directeur général d'ArcelorMittal Europe – Produits plats.

Le Premier Ministre annoncera le soutien de l'Etat au programme de décarbonation d'ArcelorMittal, qui représente des investissements d'environ 1,7 milliard d'euros sur les sites de Fos-sur-Mer et Dunkerque. Ces investissements permettront de transformer en profondeur la production d'acier en France et d'atteindre d'ici 2030 une réduction totale de près de 40 % des émissions de CO₂ d'ArcelorMittal en France, soit 7,8 millions de tonnes annuelles. Cette transformation représentera une réduction de 10 % des émissions industrielles de gaz à effet de serre

en France et inscrit l'industrie française de l'acier dans la trajectoire de l'Accord de Paris.

La transformation de la production d'acier va créer des dynamiques positives

et durables pour l'emploi et l'activité industrielle en France, en particulier

dans les régions de Dunkerque et de Fos-sur-Mer.

D'ici à 2030, ArcelorMittal va mettre en œuvre des investissements d'environ 1,7 milliard d'euros pour accélérer la décarbonation de ses sites de production d'acier de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) et Dunkerque (Nord), tout en maintenant ses capacités de production :

- A Fos-sur-Mer, ArcelorMittal va installer un four électrique (EAF). Cette nouvelle installation vient compléter le four poche annoncé en mars dernier, et soutenu par France Relance. Ensemble, ces investissements vont faire de Fos-sur-Mer un site de référence pour la production d'acier circulaire, produit à partir d'acier recyclé, à faible empreinte CO₂ ;
- A Dunkerque, ArcelorMittal va construire une nouvelle unité dite « de réduction directe » (DRI), d'une capacité de 2,5 millions de tonnes, pour transformer le minerai de fer avec de l'hydrogène, sans recourir au charbon. Cette unité DRI sera couplée à une technologie innovante de four électrique, et complétée par un four électrique (EAF) additionnel. Des investissements sont par ailleurs en cours pour augmenter la part d'acier recyclé dans la production.



L'acier usagé

Dès 2021, le site ArcelorMittal de Fos-sur-Mer lance un investissement de 63 millions d'euros, accompagné par l'Etat à hauteur de 15 millions d'euro, pour augmenter significativement ses capacités d'utilisation d'acier usagé.

Grâce à cet investissement, la quantité d'acier usagé devrait être multipliée par cinq d'ici 2025, passant de 100 000 à 500 000 tonnes par an.

Le site de Dunkerque est engagé dans la même démarche en intégrant deux fois plus d'acier usagé dans sa production sans apport d'énergie supplémentaire : jusqu'à 2 millions de tonnes par an.

Récupéré des déchets ménagers mais aussi de navires hors d'usage ou de wagons démantelés, l'acier usagé permet de consommer moins de minerai de fer, moins de charbon et donc d'émettre moins de gaz à effet de serre.

Avec ces développements concrets, ArcelorMittal est engagé opérationnellement sur la voie de la décarbonation de sa production d'acier et de l'économie circulaire. Nous nous inscrivons ainsi complètement dans les objectifs des plans gouvernementaux France Relance et France 2030, qui accompagnent et accélèrent la transformation de l'industrie française, tant sur l'aspect souveraineté que sur l'aspect décarbonation.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2021	Données France 2020	Données France 2019
Changement climatique	Emissions de CO ₂ (en kilo tonne équivalent CO ₂)	20 105	16 139	21 063
	Intensité carbone (tonnes équivalent CO ₂ par tonne d'acier liquide)	2,13	2,04	2,06

(Les émissions de CO₂ proviennent essentiellement du scope 1&2 (> 90%)). Par ailleurs, ArcelorMittal Europe travaille actuellement sur les émissions amont (upstream) du scope 3 avec ses fournisseurs et prévoit de produire des données basées sur des valeurs réelles qui seront sans doute disponibles d'ici le second semestre 2023.

Des recherches sont également menées sur des technologies dont la mise en œuvre interviendrait après 2030.

Ainsi, des essais sont menés sur la réduction directe du minerai de fer par l'utilisation de la seule électricité. Avec un accès suffisant à l'énergie propre, l'électrolyse pourrait ouvrir la voie à la fabrication d'acier sans carbone. Cette technologie a été développée au centre de recherche et développement de Maizières-lès-Metz et a démontré que la fabrication de l'acier par électrolyse nécessitait moins de puissance que la fabrication d'hydrogène à partir de l'eau. Ce projet, dénommé Siderwin, porté par

sept partenaires et dont ArcelorMittal est le coordinateur, pourrait représenter une troisième voie de décarbonation de la sidérurgie au-delà de 2030. Le développement de Siderwin progresse rapidement, avec actuellement un prototype à l'échelle technique déployant une capacité de production de 100kg en fer pur. Ce projet pilote, entièrement financé par le fonds Horizon 2020 de l'Union européenne, devrait être achevé en Mars 2023

En France, ArcelorMittal contribue activement à l'élaboration de la feuille de route de décarbonation de l'industrie sidérurgique dans le cadre du Comité Stratégique de Filière (CSF)

Mines et Métallurgie, présentant la stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030, conformément aux objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC). Une première feuille de route de la filière a été présentée par le Gouvernement en mai 2021 et un travail de mise à jour est en cours, incluant également les secteurs avals et aciéries électriques, pour une nouvelle feuille de route attendue d'ici fin 2022

Efficacité énergétique

Les progrès technologiques accomplis par ArcelorMittal permettent de réaliser des économies d'énergie dans les opérations de fabrication et donc de réduire les émissions de CO₂. Ainsi, en Europe, où les investissements en matière d'efficacité énergétique ont déjà permis de nombreuses améliorations, ArcelorMittal poursuit ses efforts afin de continuer à réduire sa consommation énergétique. Alors que nous lançons des projets pour passer de la technologie des hauts-fourneaux à l'utilisation

accrue des aciers usagés et à la technologie DRI à hydrogène, ce qui fera de l'électricité une partie plus importante du mix énergétique que nous utilisons pour fabriquer de l'acier, réduire nos émissions de scope 2 nécessite de sécuriser notre approvisionnement en électricité à faibles émissions de carbone.

Nous prévoyons également d'acheter des certificats d'énergie renouvelable et en concluant des contrats d'achat direct d'électricité (« PPA » en anglais) avec des fournisseurs de projets d'énergie renouvelable.

Bon nombre d'actions sont déjà réalisées sur nos sites en France en matière d'efficacité énergétique, de façon continue. Cela fait partie d'un plan d'actions d'économies d'énergie sur 5 ans (plan de performance énergétique, PPE) auprès de la direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE) et pour lequel nous sommes audités annuellement puisque ce PPE est une exigence de la norme ISO 50001 dont la plupart de nos sites sont certifiés.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2021	Données France 2020	Données France 2019
Efficacité énergétique	Consommation annuelle d'énergie primaire (en térajoules)	189 853	182 676	233 779
	Energie consommée par tonne d'acier liquide produite (en gigajoules)	23,49	23,07	22,78

La compensation des émissions résiduelles

Bien qu'ArcelorMittal s'engage à atteindre l'objectif de zéro carbone en réduisant les émissions atmosphériques de CO₂ provenant de ses activités, il est probable qu'il subsistera des émissions résiduelles pour lesquelles il n'y aura pas de solution technologique réalisable ou des solutions présentant des coûts économiques ou sociaux excessivement élevés.

Pour ces émissions résiduelles, que nous estimons qu'elles seront au niveau du groupe à moins de 5 % du total des émissions, ArcelorMittal achètera des compensations de haute qualité ou lancera des projets pour générer des crédits carbone de haute qualité qui ne pourraient se faire sans l'intervention de l'entreprise.



4- Assurance clients et chaînes d'approvisionnement

Au-delà du minerai de fer et du charbon, nous avons une chaîne d'approvisionnement complexe, pour l'étain, le tungstène, le manganèse, le zinc, le nickel et d'autres métaux que nous ajoutons en petites quantités pour créer des milliers de nuances d'aciers spécialisés. Notre Code d'approvisionnement responsable établit nos normes minimales pour tous les fournisseurs, et chaque année, nous évaluons nos principaux fournisseurs en fonction du Code.

Afin de minimiser davantage le risque, nous effectuons une cartographie et une analyse des risques supplémentaires, et appliquons d'autres niveaux de vigilance en nous basant sur les lignes directrices de l'OCDE lorsque nous identifions des domaines de préoccupation sociale et environnementale. Nous élaborons des plans d'action là où ceux-ci sont nécessaires, en particulier en ce qui concerne les minéraux de conflit, et nous identifions les fournisseurs qui ont le potentiel pour participer à des systèmes de certification à l'avenir. En tant que membre du comité directeur de l'Initiative des minéraux responsables (IRMA) et partisan du Groupe de travail sur l'étain (GTT), nous contribuons à façonner la certification.

Gérer correctement les maillons de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat des matières premières et l'achat des services nécessaires jusqu'à l'expédition des produits finis, est indispensable pour qu'une entreprise puisse maintenir sa position de leader sur le marché. Et pas seulement en termes de qualité ou de service, mais aussi en termes de responsabilité éthique et juridique de ces entreprises.

Au-delà d'un engagement propre, ArcelorMittal est à l'initiative, en 2019, avec d'autres acteurs de l'acier, de la création d'une nouvelle norme sectorielle de développement durable,

ResponsibleSteel™, qui vise à apporter à ses clients et à l'ensemble des parties prenantes l'assurance du respect d'exigences élevées dans les domaines social, environnemental et de gouvernance : les émissions de carbone et autres émissions atmosphériques, un usage responsable de l'eau, la biodiversité, les droits de l'homme, le droit du travail, le respect des communautés locales, l'intégrité opérationnelle et une bonne gestion de la chaîne d'approvisionnement.

www.responsiblesteel.org.

Toutes les entités du groupe ArcelorMittal vont progressivement mettre en place cette démarche d'acier responsable et des auditeurs certifiés et indépendants viendront vérifier le respect de ces engagements. En France, les entités ArcelorMittal France et ArcelorMittal Méditerranée sont certifiées depuis le second trimestre 2022.

ArcelorMittal lance XCarb™, manifestant son engagement pour produire de l'acier neutre en carbone

ArcelorMittal a annoncé en mars 2021 le lancement de ses trois premières initiatives XCarb™, dans le cadre du parcours de la société vers son engagement de neutralité carbone pour 2050.

- Une innovation avec des « certificats acier vert XCarb™ » qui offrent à nos clients des réductions de leurs émissions de scope 3 ;
- Un produit novateur pour les clients : « XCarb™ de sources recyclées et renouvelables » avec un CO₂ réduit jusqu'à 300 kg par tonne ;
- Un « fonds d'innovation XCarb™ » pour des technologies révolutionnaires vers une sidérurgie neutre en carbone.

XCarb™ réunira à terme tous les produits et toutes les activités de fabrication d'acier d'ArcelorMittal à faibles émissions de carbone ou neutres en carbone, ainsi que des initiatives plus larges et des projets d'innovation verte, en un seul effort axé sur la réalisation d'avancées démontrables vers un acier neutre en carbone.

Les premières initiatives XCarb™ sont les suivantes :

« Certificats acier vert XCarb™ »

Dans l'ensemble des activités d'ArcelorMittal Europe – Produits plats, nous investissons dans un large éventail d'initiatives visant à réduire les émissions de carbone du haut-fourneau. Ces initiatives vont de nos projets phares Smart Carbon, tels que Torero (transformer la biomasse en biocharbon pour remplacer l'utilisation du charbon dans les hauts-fourneaux) et Carbalyst (capturer les gaz des hauts-fourneaux riches en carbone et les convertir en bioéthanol, qui peut ensuite être utilisé pour fabriquer des produits chimiques à faible teneur en carbone) à la capture des gaz sidérurgiques riches en hydrogène et à leur injection dans le haut-fourneau pour réduire l'utilisation de charbon.

Ces investissements exigeants se traduisent par des économies considérables de CO₂, qui peuvent être répercutées aux clients sous la forme du tout premier système de certification de l'industrie de l'acier. Les économies de CO₂ sont cumulées, garanties par un tiers indépendant, puis converties en certificats XCarb™ acier vert en utilisant un facteur de conversion qui représente l'intensité moyenne de CO₂ de la sidérurgie intégrée en Europe. Le dispositif offre ainsi aux clients la possibilité d'acheter des certificats liés à leurs commandes physiques d'acier, ce qui leur permet de déclarer une réduction de leurs émissions de carbone de catégorie 3, conformément au Protocole sur les GES (GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard). La société prévoit de disposer de 600 000 tonnes d'équivalent acier vert d'ici la fin de 2022 après un volume de 100 000 tonnes en 2021.

« XCarb™ de sources recyclées et renouvelables »

« XCarb™ de sources recyclées et renouvelables » a été conçu pour les produits fabriqués dans une aciérie électrique en utilisant des aciers recyclés. « De sources recyclées et renouvelables » signifie que l'acier physique a été fabriqué avec des matériaux 100 % recyclés (acier usagé) en utilisant de l'électricité renouvelable, ce qui lui confère une empreinte CO₂ extrêmement faible, jusqu'à environ



300 kg de CO₂ par tonne d'acier fini lorsque les métaux mis en œuvre sont à 100 % des matériaux recyclés. Cette offre client concerne à la fois les produits plats et les produits longs. L'électricité utilisée dans le processus de fabrication de l'acier est vérifiée de manière indépendante, avec une « garantie d'origine », étant donné qu'elle provient de sources renouvelables.

« Fonds d'innovation XCarb™ »

ArcelorMittal a lancé un fonds d'innovation qui investira jusqu'à 100 millions de dollars par an dans des entreprises innovantes qui développent des technologies pionnières ou révolutionnaires permettant d'accélérer la transition de l'industrie de l'acier vers une production neutre en carbone. Pour être éligibles à un financement, les entreprises devront développer des technologies qui accompagnent ArcelorMittal dans sa démarche de décarbonation. La technologie doit également pouvoir être développée sur le plan commercial.

ArcelorMittal a actuellement investi 180 millions de dollars dans 5 projets.

- Heliogen, Investissement de 20 millions de dollars dans Heliogen, start up américaine spécialisée dans l'énergie renouvelable qui s'appuie sur la puissance de la lumière solaire pour remplacer les combustibles fossiles.
- Form Energy. Investissement de 25 millions de dollars au sein de Form Energy, une start-up américaine à l'origine d'une batterie fabriquée à partir de fer. Créé en 2017, Form Energy a développé une batterie rechargeable à longue durabilité et à faible coût.
- Breakthrough Energy's Catalyst. Investissement de 100 millions sur les 5 prochaines années dans cette fondation de Bill Gates qui a pour ambition de développer des technologies permettant d'atteindre la neutralité carbone en 2050. La Fondation va travailler sur quatre technologies de décarbonation, l'hydrogène vert, le captage direct de l'air (DAC), le carburant aviation durable (SAF) et le stockage d'énergie à longue durée (LDS).
- LanzaTech. Poursuite du partenariat avec Lanza Tech avec un investissement de 30 millions de dollars. Lanza Tech est une start-up américaine dont la technologie est basée sur des microbes qui se nourrissent de monoxyde de carbone afin de produire du bioéthanol,
- H2Pro. Investissement de 5 millions dans cette start-up israélienne à l'origine d'un procédé permettant de produire de l'hydrogène propre. Créée en 2019, H2Pro a développé une technologie proche de l'électrolyse - baptisée E-TAC (Electrochemical - Thermally Activated Chemical) - qui utilise l'électricité pour séparer les molécules d'hydrogène et d'oxygène présentes dans l'eau.

5- Un engagement social

Emplois et bien-être au travail

Les compétences des femmes et des hommes de l'entreprise et leur implication sont autant d'atouts qui permettent à nos sites de renforcer leurs performances globale, économique et environnementale. Le savoir-faire, l'expérience

et le développement de chacun sont conçus comme des priorités.

Les données sociales 2021 reflètent l'impact temporaire de la crise sanitaire sur l'activité de l'entreprise : recours aux dispositifs d'activité partielle, réduction des contrats à durée déterminée, réduction du nombre d'embauches sans toutefois les geler.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2021	Données France 2020	Données France 2019
Emploi	Effectif en équivalents temps plein	14 689	14 996	15 435
	Part de l'effectif en contrat à durée indéterminée (CDI)	96,0%	96,9%	94,4 %
	Nombre d'embauches	CDD : 501 CDI : 674	CDD : 204 CDI : 409	CD : 544 CDI : 762
	Nombre de départs	CDD : 256 CDI : 1031 Dont : Démissions : 248 Fin de CDD : 248 Retraite : 479	CDD : 453 CDI : 840 Dont : Démissions : 232 Fin de CDD : 451 Retraite : 400	CDD : 487 CDI : 904 Dont : Démissions : 231 Fin de CDD : 477 Retraite : 339
	Répartition des contrats à durée déterminée (en %)	CDD classiques : 18,17 CIFRE : 3,83 Contrat pro : 9,83 Contrat d'apprentissage : 68,17	CDD classiques : 24,16 CIFRE : 4,83 Contrat pro : 13,87 Contrat d'apprentissage : 57,14	CDD classiques : 27,94 CIFRE : 2,2 Contrat pro : 25,43 Contrat d'apprentissage : 44,43
	Effectif à temps partiel (en %)	6,0	5,7	6,2
	Ancienneté moyenne (en nombre d'années)	CDD : 1 CDI : 15	CDD : 1 CDI : 17	CDD : 1 CDI : 17
Diversité	Salariés en situation de handicap (en %)		4,2 %	3,7 %
Contribution financière	Masse salariale chargée (en millions d'euros)	1 016	916	1 016

Périmètre : en 2021 les indicateurs sociaux portent sur 99% de l'effectif du groupe en France et regroupent les salariés des entreprises suivantes : ArcelorMittal Centres de services, ArcelorMittal Construction Caraïbes, ArcelorMittal Construction France, ArcelorMittal Construction Réunion, ArcelorMittal Distribution Services France, ArcelorMittal Distribution Solutions France, ArcelorMittal France, ArcelorMittal Gandrange, ArcelorMittal Logistics France, ArcelorMittal Méditerranée, ArcelorMittal Maizières Research,

ArcelorMittal Revigny, ArcelorMittal Treasury, ArcelorMittal Wire France, GEPOR, ArcelorMittal Industeel, Profil du futur, Rolanfer Recyclage, et les entités ArcelorMittal Tubular Products Hautmont, ArcelorMittal Tubular Products Lexy, ArcelorMittal Tubular Products Vitry intégrées cette année. Sont exclues du périmètre les sociétés suivantes : ArcelorMittal Long Carbon Commercial, ArcelorMittal Tailored Blank Lorraine, Industeel Dunkerque, Palfroid, ArcelorMittal Project Exosun, Profil Mincés Ouest



A- Dialogue social

La politique contractuelle menée par ArcelorMittal en France avec ses partenaires sociaux revêt une grande importance. La prise en compte des objectifs du groupe ArcelorMittal pour assurer son développement et sa pérennité ainsi que la prise en charge des questions liées aux intérêts individuels et collectifs des salariés contribuent à une dynamique positive. Ainsi de nombreuses

réunions avec les organisations syndicales ont lieu au niveau national : réunions de négociation, commissions de suivi des accords nationaux, réunions spécifiques avec les représentants syndicaux nationaux ou autres instances. Au niveau des sociétés et des sites, le dialogue est également étroit et extrêmement régulier, avec au total plusieurs centaines de réunions par an.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2021	Données France 2020	Données France 2019
Dialogue social	Nombre de réunions avec les organisations syndicales au niveau national	29	26	32
	Nombre de jours perdus à cause de grèves	2 284	1 539	1 807
	Jours de grève enregistrés chez ArcelorMittal imputables à ArcelorMittal	1 514	885	963

Après 6 réunions de négociation menées de septembre 2019 à janvier 2020, le premier accord sur l'Égalité professionnelle et la Qualité de Vie au Travail a été signé le 6 février 2020 par la Direction d'ArcelorMittal France et les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT et FO. Par cet accord, les signataires considèrent que la Qualité de Vie au Travail est un enjeu majeur de progrès social, de performance pour l'entreprise et repose à la fois sur des relations collectives constructives et sur une réelle attention portée aux salariés en tant que personnes.

Cet accord s'articule autour de 7 axes et comprend 60 mesures permettant d'améliorer les conditions de travail et de vie des salariés :

- I. Articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle
- II. Lutte contre toute forme de discrimination
- III. Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- IV. Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap
- V. Qualité des relations de travail et prévention des risques psycho-sociaux
- VI. Prévention des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels
- VII. Protection sociale complémentaire des salariés

Cet accord est toujours d'actualité en 2021

B- Formation

La formation continue est essentielle pour le développement, l'évolution des salariés et la performance du groupe. Elle est une priorité pour ArcelorMittal en France qui investit au-delà des minima légaux pour le maintien et le renouvellement des compétences de ses équipes. En 2021 malgré les restrictions et les contraintes générées par les mesures de

confinement et de protections sanitaires, les salariés d'ArcelorMittal en France ont pu continuer à bénéficier d'un certain nombre de formations, comme les formations COVID ou les formations obligatoires, effectuées principalement à distance. En 2021, la dynamique des formations a repris. L'ensemble des salariés français a également accès aux programmes de formation professionnelle dispensés sur le campus en ligne ArcelorMittal University.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2021	Données France 2020	Données France 2019
Formation	Nombre d'heures de formation par salarié par an	35,9	21	31

C- Egalité Homme-Femme

Pour ArcelorMittal en France, être une femme dans l'industrie sidérurgique ne constitue pas une exception. Qu'elles soient techniciennes de maintenance ou responsables qualité,

chercheuses en R&D ou apprenties en production, les femmes occupent aujourd'hui tous les métiers et représentent 15 % des effectifs en France au 31 décembre 2021, certaines filiales étant bien au-delà. L'entreprise a pour objectif de soutenir l'égalité des chances et d'élargir son vivier de talents en recrutant et promouvant les femmes au sein de ses structures.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2021	Données France 2020	Données France 2019
	Répartition hommes/femmes (en %)	85/15	85 / 15	85 / 15
	Femmes Managers (en %)	13%	13 %	13 %

Le 25 février 2022, ArcelorMittal a publié pour la troisième année consécutive son index d'égalité professionnelle au titre de l'année 2021, qui progresse de 5 points par rapport à l'année précédente. L'index moyen d'ArcelorMittal en France s'établit désormais à 94 points sur 100, conformément à la méthode de calcul fournie par le Ministère du Travail. Cet index a été calculé pour 11 entités juridiques d'ArcelorMittal en France, représentant au

total 93 % de l'effectif français. Ces sociétés pour lesquelles l'index a été calculé obtiennent un score supérieur à 75 points sur 100, à l'exception d'une, qui compte 88 salariés et enregistre un index de 66/100.

Ce score en nette progression est dû notamment à une meilleure performance sur l'égalité des promotions, ainsi qu'à une réduction des écarts résiduels de rémunération.



ArcelorMittal en France
Index d'égalité
femmes-hommes 2021
detail des indicateurs

	Ecart de rémunération (sur 40)	Ecart d'augmentations et de promotions		Augmentations individuelles au retour de congé maternité (sur 15)	Mixité parmi les 10 plus hautes rémunérations (sur 101)	Total des Indicateurs calculables	Index (sur 100)
		Augmentations (sur 20)	Promotions (sur 15)				
ArcelorMittal France	40	20	10	15	0	85	85
ArcelorMittal Méditerranée	39	20	15	15	0	89	89
Industeel France	39	20	15	15	0	89	89
ArcelorMittal Construction France	36	20	15	15	0	86	86
ArcelorMittal Distribution Solutions France	35	20	15	15	0	85	85
ArcelorMittal Centres de Services	37	10	15	15	0	77	77
ArcelorMittal Maizières Research	39	20	15	15	0	89	89
ArcelorMittal Gandrange	39	20	5	15	0	79	79
ArcelorMittal Treasury	17	35		15	5	72	72

Sont comprises dans ce tableau les sociétés d'ArcelorMittal en France comptant plus de 50 salariés ET dans lesquelles l'index était calculable (ex : suffisamment de femmes et d'hommes dans chaque catégorie et tranche d'âge), conformément aux textes. Les sociétés de plus de 50 salariés non calculables en 2020 étaient les suivantes : ArcelorMittal Wire, ArcelorMittal Tubular Products Lexy, ArcelorMittal Tubular Products Hautmont, ArcelorMittal Tubular Products Vitry, ArcelorMittal Revigny, Gepor, Profil du Futur, ArcelorMittal Distribution Services France et ArcelorMittal Tailored Blanks Lorraine.

Les salariées et salariés d'ArcelorMittal en France bénéficient notamment de bonnes performances sur les critères suivants :

- Aucun écart entre les augmentations accordées aux femmes et aux hommes : 20 points sur 20.
- Aucun écart entre les promotions accordées aux femmes et aux hommes : 15 points sur 15.

ArcelorMittal a pour objectif de soutenir l'égalité des chances et d'élargir encore son vivier de talents en recrutant et promouvant les femmes au sein de ses structures. Les femmes ont ainsi représenté 17% des nouvelles embauches en contrat à durée indéterminée en 2021.

Différentes actions sont également menées nationalement et localement pour promouvoir les métiers de la sidérurgie et changer son image afin d'encourager les femmes à rejoindre l'entreprise : interventions dans les collèges et les lycées, visites de sites, relations avec les grandes écoles, partenariat avec l'association « Elles Bougent », opération « Femmes de steel » sur le site de Fos-sur-Mer. De même,

dans le cadre de la stratégie du groupe relative à l'apprentissage et de développement de la diversité et de l'inclusion, des sessions de formations spécifiques sont dédiées exclusivement aux femmes. Ces sessions veillent particulièrement au développement de carrière des femmes en matière de leadership et de management. Cette formation est gérée et dispensée en interne au sein d'ArcelorMittal University. En termes de rémunération, au cours des négociations avec les partenaires sociaux, une analyse est systématiquement réalisée sur les salaires par genre et par régime de travail, notamment temps plein et temps partiel.

Un rôle actif auprès de ses communautés de vie

La présence d'ArcelorMittal dans les communautés où il opère est renforcée par une relation basée sur le dialogue continu avec les partenaires et le soutien aux initiatives sociales qui représentent une opportunité pour l'ensemble des acteurs de la société civile. Notre acceptabilité dépend de la perception que nos partenaires ont de notre apport de valeur à l'ensemble de la société (économique, social et environnemental). En France, ArcelorMittal, à travers ses filiales, s'engage activement auprès des communautés locales dans le cadre d'un dialogue régulier avec les populations, les associations et les instances présentes sur le territoire. En fonction des besoins des collectivités et des entreprises implantées localement, le Groupe peut être amené à collaborer pleinement aux différentes initiatives économiques et industrielles dans lesquelles son apport apparaît profitable à l'ensemble des acteurs. Le bénévolat des employés fait également partie de la stratégie

d'investissement communautaire qui stimule la motivation des salariés en établissant des liens avec les collectivités locales et en soutenant des projets locaux : on peut citer à titre d'exemples les journées de don du sang, le Téléthon, mais aussi les subventions « Coup de pouce » allouées à des associations d'aide à la personne dans lesquelles leurs salariés sont engagés. Par exemple ArcelorMittal Distribution a lancé en avril 2021 l'initiative 1 commande, 3 repas offerts aux Restos du cœur.

ArcelorMittal Méditerranée publie également un magazine de huit pages, intitulé « L'Acier & Vous », adressé à la population et à l'ensemble des acteurs locaux plusieurs fois par an, afin d'informer les habitants des différentes actions menées au sein de l'usine de Fos-sur-Mer dans les domaines de l'innovation, de l'environnement ou du social.

Durant la crise sanitaire, ArcelorMittal a montré son engagement et sa solidarité avec les secteurs de la santé et de l'aide aux personnes en difficultés à travers des dons de visières de protection, de masques, de charlottes.

Ambassadeurs, un réseau engagé en faveur de l'attractivité

Depuis 6 ans, des salariés œuvrent à la dynamique des relations écoles-entreprise afin de faire découvrir leur métier et susciter des vocations. La démarche vise à développer l'attractivité des métiers industriels et répond à des enjeux de marque employeur, d'intégration des jeunes et de recrutement (contrats, alternants, stagiaires...).

Les ambassadeurs d'ArcelorMittal France

Une centaine d'ambassadeurs se sont engagés dans cette démarche citoyenne avec l'appui des équipes Leadership & Développement Emploi Carrière (LDEC) et Communication. Cet engagement amène les ambassadeurs à réaliser diverses actions : participations à des forums école ou emploi, simulations d'entretiens, enseignements de cours et présentations dans les classes de collèges, lycées mais aussi d'IUT ou d'écoles d'ingénieurs. Chacun y trouve la possibilité d'agir selon ses envies, la proximité ou le public recherchés.

Ce sont des rencontres enrichissantes qui permettent de contribuer à la meilleure connaissance de l'autre, de l'environnement de travail, de l'industrie et de ses métiers.

En 2021, dix mairaines s'engagent envers la sensibilisation de jeunes femmes aux carrières scientifiques et technologiques afin de faire évoluer le regard de la place de la femme dans l'industrie.



Notre engagement auprès des communautés.

ArcelorMittal a pour objectif de démontrer la valeur que le groupe apporte à la société et de permettre à ses parties prenantes de comprendre cette contribution, qui va au-delà de ses résultats financiers. ArcelorMittal mesure sa contribution à la société par différentes formes de valeur : la contribution économique apportée à ses parties prenantes ; la contribution au capital naturel, notamment la réduction de ses émissions de CO2 et autres substances dans l'air ; la valeur de ses équipes... soit les bénéfices engendrés par les emplois que l'entreprise propose et par l'innovation des produits qu'elle fabrique. Ces formes de valeur sont bien entendu étroitement liées entre elles, ce qu'ArcelorMittal s'emploie à démontrer. La démarche de création de valeur, qui va au-delà de l'aspect purement économique, est essentielle pour un groupe comme ArcelorMittal, qui a décidé d'en faire un pilier à part entière de sa stratégie de responsabilité.

À travers l'ensemble de ses contributions – les rémunérations versées à ses salariés, les investissements dans ses activités, les achats auprès de ses fournisseurs et sous-traitants en France, la création de valeur pour ses clients ou la conception de produits à forte valeur ajoutée, ArcelorMittal participe à la viabilité et à la pérennité de l'économie française.

L'ensemble des sites français est fortement engagé auprès des communautés.

Solidarité 2021 pour les sites de Méditerranée

Chaque année ArcelorMittal Méditerranée propose des subventions coup de pouce afin de venir en aide à des associations dans les domaines de la santé, l'éducation, la sécurité, l'inclusion, la diversité. En 2021, nous maintenons notre engagement en soutenant des actions associatives locales portées par nos salariés. Sur 26 candidatures reçues, 8 projets ont été retenus : 6 à Fos et 2 à St Chély, pour un don total de 12 000 euros. Par ailleurs, nous

avons fait cette année un don de 4500 euros à l'agence de biomédecine en faveur du don de moelle osseuse.

COUPS DE CŒUR : 3 000 euros

Relais des Restos du Cœur (Fos-sur-Mer) : constitution de packs d'hygiène féminine pour les plus défavorisées. Pour en savoir plus : restosducoeur.org/contact

Place des Farandoleurs (Marseille) : soutien social dans un quartier défavorisé : ateliers construction de CV, aide aux devoirs, atelier de couture intergénérationnel. Pour en savoir plus : farandoleurs13@gmail.fr

SUBVENTIONS : 1 000 euros

Volleyball arlésien (Arles) : développement de la pratique sportive dans le cadre des finales du championnat de France de beach volley, en partenariat avec les 23 écoles de la ville. Pour en savoir plus : volleyballarlesien@hotmail.fr

HandBall Club planais (Plan d'Orgon) : aide aux familles en difficultés financières pour payer les stages enfants de découverte du HandBall. Pour en savoir plus : 6313102@ffhandball.net

Multisport Aubrac Peyre (Peyre en Aubrac) : participation à l'organisation de la course solidaire féminine Femina Run Lozère. Pour en savoir plus : multisport48@hotmail.com

Association sportive Malzieu (Malzieu Ville) : soutien aux interventions éducatives et sportives dans les écoles de Saint Chély. Pour en savoir plus : 525792@footoccitanie.fr

Jeunes Sapeurs-pompiers du pays Martégal (Martigues) : soutien aux jeunes sapeurs-pompiers volontaires (14 à 18 ans) dans le cadre de leur formation d'aide à la population. Pour en savoir plus : matjsp@sdis13.fr

SPA de Salon et sa région (Salon de Provence) : achat d'un véhicule pour transporter les animaux dans des conditions de sécurité conformes aux normes de la Direction Départementale Protection Population. Pour en savoir plus : direction@spa-salon-de-provence.fr

6-L'Innovation

Le groupe ArcelorMittal investit plus de 250 millions de dollars chaque année dans la recherche et le développement avec une équipe 1300 experts travaille dans 12 centres différents à travers le monde dont 3 centres en France.

Les équipes R&D se concentrent sur les domaines suivants :

- Technologies « breakthrough » de fabrication d'acier à faibles émissions pour lutter contre le changement climatique.
- La numérisation, en utilisant le big data, l'analyse et la robotique pour améliorer l'efficacité dans tous les aspects de l'entreprise, de la maintenance à la sécurité, de la reconnaissance des défauts et de l'assurance qualité à l'impression 3D.
- Innovation automobile, avec un accent sur la conception de solutions de véhicules électriques.
- Des solutions de construction de rupture, développées dans le cadre de Steligence®.
- Les données sur la durabilité des produits qui sous-tendent notre programme mondial de R&D, grâce à l'utilisation de notre outil d'innovation en matière de durabilité, des évaluations du cycle de vie et des déclarations environnementales des produits.

Un vivier d'ingénieurs et de scientifiques qualifiés pour répondre aux besoins de demain.

La société de demain sera fondée sur la science, la technologie et l'ingénierie, mais à mesure que les entreprises demanderont de plus en plus de profils professionnels axés sur ces savoirs, il sera plus difficile d'attirer et de retenir les meilleurs salariés. Plus de la moitié des ingénieurs et techniciens de recherche que compte le groupe dans le monde sont basés en France. Plus de la moitié des activités R&D pour le secteur automobile et celui des procédés sidérurgiques, ainsi que l'intégralité de la recherche pour le secteur de l'emballage sont menées en France. Le plus grand campus mondial du groupe est basé à Maizières-lès-Metz, en Moselle. D'autres centres sont localisés au Creusot et à Montataire.



Sur le site R&D Auto d'ArcelorMittal à Montataire



Thèmes	Indicateurs clés (en Equivalent Temps Plein)	Données France 2021	Données France 2020	Données France 2019
Une communauté d'ingénieurs et de scientifiques	Nombre de chercheurs	771	792	830
	Nombre de personnes travaillant pour la R&D	814	832	855

Notre force réside dans notre capacité à innover et à explorer continuellement les limites de la production de l'acier. C'est pourquoi nous misons sur l'Industrie 4.0 ou la quatrième révolution industrielle. L'Industrie 4.0 changera fondamentalement notre façon de produire dans les années à venir. Nous avons toutes les cartes en main pour devenir le leader en matière d'innovation : des collaborateurs hautement qualifiés, des installations de haute technologie et des processus largement automatisés.

Ouverture de deux Digital Labs à Dunkerque et Uckange.

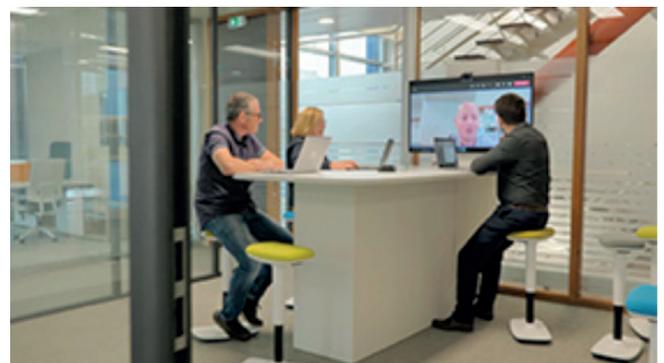
ArcelorMittal a inauguré le 6 juillet 2021 son premier Digital Lab, implanté à Dunkerque (Nord), à proximité de son plus grand site européen de production d'acier, avec le soutien des pouvoirs publics locaux, régionaux et nationaux. ArcelorMittal y animera un écosystème rassemblant d'autres industriels, des start-ups, des grandes écoles et des acteurs locaux du digital. Objectif : apporter à l'industrie le meilleur de l'innovation numérique et accélérer la transformation digitale d'ArcelorMittal.

Sur plus de 2 700 m², dans un bâtiment entièrement rénové au cœur de la ville de Dunkerque, le Digital Lab ArcelorMittal a ouvert ses portes en 2021. Il est à la fois :

- Un centre de codéveloppement pour travailler avec des partenaires (grands groupes, start-ups, entreprises du digital, universités et grandes écoles) autour de projets au cœur de la stratégie digitale d'ArcelorMittal ;
- Un centre de formation aux nouveaux métiers, aux nouvelles technologies, à la culture digitale, pour les salariés d'ArcelorMittal et pour des personnes extérieures ;
- Un outil d'ouverture sur l'extérieur : conférences, événements, partenariats.

Implanté à proximité du plus grand site européen de production d'acier d'ArcelorMittal, le Digital Lab ArcelorMittal de Dunkerque se concentrera en particulier sur trois sujets : la sécurité au travail, l'énergie et l'environnement.

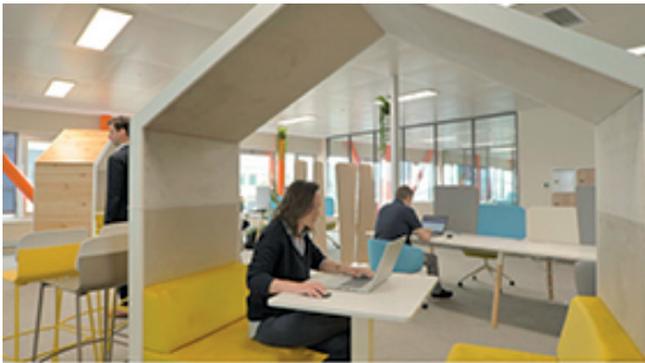
Des partenaires industriels, des start-ups, des grandes écoles



Au Digital Lab ArcelorMittal de Dunkerque

Au sein du Digital Lab, ArcelorMittal bénéficiera de l'apport d'autres grands industriels pour y mener des projets en commun, tels que Suez pour la gestion de la consommation d'eau dans les usines, Engie pour l'efficacité énergétique, ou encore Ericsson pour la connectivité mobile 5G.

Des partenariats noués avec des start-ups se déploieront également au sein du Digital Lab ArcelorMittal, par exemple sur l'optimisation énergétique avec Ultiwatt, sur la réalité virtuelle et la réalité augmentée avec Immersion, sur les véhicules autonomes avec EasyMile, ou encore sur le management digitalisé des audits qualité-sécurité-environnement avec Symlean.



Au Digital Lab ArcelorMittal de Dunkerque

Enfin, le Digital Lab ArcelorMittal accueille des étudiants de grandes écoles ou d'universités partenaires telles que les Arts & Métiers, l'Université du Littoral Côte d'Opale (Ulco), ou encore l'École Polytechnique.

Lors de l'inauguration, ArcelorMittal a également officialisé la création du consortium 5G Steel avec Ericsson, Orange Business Services.

5G Steel, qui bénéficie du soutien de l'Etat au travers de France Relance, déploie l'un des premiers réseaux 5G industriels de France. Ce réseau permet aux usines ArcelorMittal (Dunkerque, puis Mardyck dans le Nord et Florange en Moselle) de déployer des projets

faisant appel à une connectivité mobile haut débit : maintenance en mobilité, véhicules autonomes, ...

ArcelorMittal a inauguré le 9 février 2022 son deuxième Digital Lab, implanté à Uckange, à côté de son site de Florange (Moselle), l'un de ses principaux sites de production d'acier en France, avec le soutien des pouvoirs publics locaux et régionaux. ArcelorMittal y anime un écosystème rassem-blant d'autres industriels, des start-ups, des grandes écoles et des acteurs locaux du digital.

Le Digital Lab ArcelorMittal de Florange se concentre en particulier sur trois sujets : la qualité 4.0, la data intelligence et la maintenance 4.0.

La Digital Academy ArcelorMittal, hébergée au sein des deux Digital Labs de Dunkerque et de Florange, a vocation à devenir un centre de formation d'excellence au digital, à l'intelligence artificielle, à la technologie 5G et à la cybersécurité, au niveau régional et national.

Des partenaires industriels, des start-ups, des grandes écoles

Au sein du Digital Lab, ArcelorMittal bénéficie de l'apport d'autres grands acteurs tels qu'Orange Business Services et Ericsson France pour y mener des projets en commun pour la connectivité mobile 5G.

Des partenariats noués avec des start-ups se déploient également au sein du Digital Lab ArcelorMittal, par exemple sur l'utilisation de drones de surveillance autonomes pour la sûreté de nos sites avec Azur Drones, sur les solutions de radio-identification (RFID) pour les aciers avec RFConception, ou encore sur la fourniture et l'intégration de systèmes de vision 2D et 3D pour le contrôle industriel et le pilotage de robots avec PROCiD.

Achévé de rédiger
en Décembre 2022

ArcelorMittal France
Immeuble Le Cézanne
6 rue André Campra
93212 La Plaine Saint-Denis cedex

france.arcelormittal.com



ArcelorMittal